

DEMANDE D'INCINERATION

A Monsieur l'Officier de l'Etat Civil de Bruxelles  
 Je soussigné(e) (nom, prénoms) Manuela Gomez  
 demeurant à Crimbegeu Vilevoordesteenvoeg 372 B.101  
 qualifié(e) pour pouvoir aux funérailles de (1) mon papa Placido Gomez  
 (identité de la personne défunte)

décédé(e) à Loupes le 10/04/2015 vous prie de  
 m'accorder l'autorisation de faire incinérer au crematorium de BRUXELLES - VILVOORDE le corps de la personne  
 prénommée.

Veillez trouver annexé à la présente :

- 1° l'acte par lequel la personne défunte a exprimé la volonté formelle de faire incinérer ses restes mortels (2).
- 2° un certificat du Docteur .....médecin qui a constaté le décès affirmant qu'il n'y a pas de signes ou indices de mort violente ou suspecte.

Il déclare en outre que le corps n'est pas muni d'un stimulateur cardiaque (pacemaker).

Je charge M.....(3)  
 de remplir en mon nom toutes les formalités relatives à cette affaire.

Les cendres seront : 1) ~~inhumées~~  
 2) placées en columbarium (2) au cimetière de Vilvoorde  
 3) ~~dispersées~~

Agréez, Monsieur l'Officier de l'Etat Civil, l'assurance de ma parfaite considération.

- (1) Degré de parenté
- (2) A biffer éventuellement
- (3) Habituellement un entrepreneur de funérailles.

Date et signature :  
10/04/2015  


FORMULAIRE II

CERTIFICAT MEDICAL

prévu par l'article 22 de la loi du 20 juillet 1971

Je soussigné.....TOROSIAN Kristina  
 docteur en médecine, domicilié à av. de la Pastorale 98 bte 3  
 déclare avoir constaté le décès de M. GOMEZ RASTROLLO PLACIDO  
 survenu le 18/04/2015 à 15 h 55

et affirme qu'il n'y a pas de signes ou indices de mort violente et suspects.

Je déclare en outre que le corps n'est pas muni d'un stimulateur cardiaque (pacemaker).

Date et signature  
  
 DR TOROSIAN KRISTINA  
 BLVD LOUIS METTEWIE, 37  
 1080 BRUXELLES ; 02488/245.858  
 N° INAMI : 197758-25-003  
18/04/2015